



Union Française des amateurs d'Armes

Le Président  
Jean-Jacques BUIGNE  
09 52 23 48 27  
jjbuigne@armes-ufa.com

Monsieur Pascal Girault  
Ministère de l'Intérieur  
Chef du Service Central des Armes  
167/177 avenue Joliot-Curie  
92013 NANTERRE

La Tour du Pin le 4 avril 2019

Objet : Le commerce des armes anciennes de catégorie D§e).

Monsieur l'Administrateur Général,

Il ressort de diverses poursuites judiciaires ou d'exigences de préfectures que la lecture actuelle du CSI « *obligerait* » les vendeurs d'armes anciennes de catégorie D§e) d'obtenir l'agrément d'armurier.

En effet la nouvelle rédaction de l'article R313-1 du CSI étant lacunaire, elle sous-entendrait en creux que cet agrément est nécessaire pour tous les paragraphes de la catégorie D à l'exception des paragraphes h) et j).

Ainsi, cette lecture permettrait à des préfectures d'exiger l'agrément d'armurier pour vendre des armes anciennes. Alors que l'article R1313-17 ne le prévoit pas pour l'installation d'un local fixe.

Cette situation nous laisse perplexes pour plusieurs raisons :

- Depuis le décret n°2011-1476, ce sont bien les armes de 5 et 7<sup>ème</sup> catégorie qui sont concernées et pas la 8<sup>ème</sup> catégorie,
- La directive européenne prévoit l'agrément d'armurier pour toutes les armes et considérées comme telles. Or les armes « *d'avant 1900* » sont exclues du classement des armes par le protocole de l'ONU résolution 55/255 dite de Vienne. Protocole que la France a ratifié ainsi que la Commission Européenne.

Ainsi, il semblerait contradictoire d'exiger un agrément d'armurier pour vendre des « *objets* » qui ne sont pas classés comme arme par les textes internationaux auxquels le CSI se réfère pour l'application de l'agrément d'armurier.

Restant à l'entière disposition de vos services pour toute précision qu'ils souhaiteraient obtenir sur la situation des armes anciennes, je vous prie, Monsieur l'Administrateur Général, d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Jean-Jacques BUIGNÉ  
Président de l'UFA